

RÉPONSE DU CENTRE GREGG AU DOCUMENT DE CONSULTATION SUR L'EXAMEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

Le Centre Gregg apprécie cette occasion de contribuer à un examen depuis longtemps attendu de la politique de défense et se dit ravi de voir que le gouvernement tend ainsi la main au milieu de l'enseignement dans le domaine de la défense au Canada. Nous avons parcouru le document de consultation et nous vous présentons nos commentaires sur le sujet ci-dessous. Nos observations seront assurément brèves, compte tenu des contraintes de temps et d'espace. Cependant, nous espérons qu'elles ne seront pas moins utiles pour cette raison.

En réponse au document de consultation, nous adressons à notre tour des questions au ministre et à l'ensemble du gouvernement. Nous réalisons que ce n'est probablement pas ce que vous attendez de nous. Les questions posées à la page 27 du document sont importantes et ne peuvent demeurer sans réponse. Cependant, nous croyons qu'il est important que le gouvernement, le ministre, le MDN et les FAC abordent de nombreuses autres questions avant de tenter de répondre à celles posées sur sa propre liste.

1. Le gouvernement, le ministre et le ministère ont-ils une vision claire des choses (institutions, valeurs, conditions politiques et humaines et processus à l'échelle nationale et internationale) qu'on doit défendre contre les menaces externes ou internes?
2. Ont-ils identifié les défis et les menaces qui guettent ces choses et les ont-ils classés par ordre de priorité pour le Canada ou de probabilité qu'elles aient des répercussions sur nous ou qu'elles demandent une réponse de la part des Canadiens?
3. Le gouvernement a-t-il établi et hiérarchisé les politiques en fonction de ces défis et de ces menaces dans le contexte plus général des intérêts et des buts des politiques touchant les affaires étrangères, la défense et la sécurité nationale au Canada?
4. Le gouvernement a-t-il déterminé si nos ressources en matière de défense nationale sont pertinentes face à certains ou à l'ensemble des défis et des menaces?
5. Le gouvernement a-t-il déterminé si la mise à profit de nos ressources en matière de défense peut favoriser les intérêts et les buts en lien avec ces défis et ces menaces?
6. Les ressources dont dispose le Canada dans le domaine de la défense sont limitées et les demandes d'action sont possiblement illimitées. Par conséquent, le gouvernement a-t-il

déterminé la façon dont il décidera du moment où il entend engager et déployer ces ressources?

7. Le gouvernement est-il disposé à faire des choix et à prendre des engagements difficiles et à les interpréter comme des mesures réalisables plutôt que comme des états finaux d'une durée limitée?

Nous croyons qu'après avoir répondu à ces sept questions, le gouvernement pourra utiliser les réponses formulées à ses propres questions pour élaborer une politique de défense qui :

- A. Déterminera les rôles et les missions qui pourraient favoriser nos intérêts en lien avec les menaces et les défis qu'on a identifiés et qu'il est possible de réaliser à partir des ressources disponibles, ainsi que ceux qui pourraient demander des ressources accrues (au-delà de celles qui sont présentement disponibles).
- B. Déterminer les capacités accrues dont on fera ou dont on devrait faire l'acquisition et à quel moment.
- C. Peaufiner la liste des rôles et des missions pour les FAC de manière à jumeler possiblement les tâches aux capacités afin de permettre ainsi au gouvernement de faire des choix et de prendre des décisions raisonnables pouvant favoriser nos intérêts, ainsi que pour éviter ceux qui ne nous apportent rien.

Enfin, nous du Centre Gregg, croyons fermement que le ministre et le ministère devraient profiter de l'occasion que procure cet examen afin de réinvestir dans les ressources humaines des Forces armées canadiennes, et ce, non seulement de manière quantitative, mais également en termes qualitatifs. Une étude minutieuse de l'expérience outremer en temps de guerre du Canada, depuis la Grande Guerre jusqu'à la guerre de l'Afghanistan, révèle que des officiers et des sous-officiers bien entraînés et éduqués représentent l'atout le plus important que les forces de défense du Canada ont investi dans chacune de leurs missions. Ces cadres ont joué un rôle de premier plan dans l'intégration rapide des nouveaux systèmes spécifiques aux missions et des doctrines imposées en raison des circonstances imprévues et imposées par l'ennemi sur les champs de bataille. Depuis l'artillerie lourde de la Première Guerre mondiale et les formations mécanisées de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'aux missions de soutien de la paix et aux récentes missions ayant pu compter sur l'application ISTAR en Asie du Sud, les officiers et les sous-officiers de la Force régulière et de la Force de réserve formés en temps de paix se sont adaptés

rapidement aux nouveaux défis sur le champ de bataille. Un engagement à soutenir et à améliorer l'éducation professionnelle et l'excellence intellectuelle des membres des FAC est essentiel pour respecter cette norme canadienne qui est reconnue à l'échelle internationale en matière de disponibilité professionnelle. Nos partenaires de l'alliance reconnaissent que, dans l'environnement de sécurité incertain et en plein essor que nous connaissons aujourd'hui, la préparation intellectuelle aux imprévus représente une des plus importantes capacités qu'on doit promouvoir. En tant que membres de longue date du personnel enseignant de la défense canadienne, nous sommes prêts à soutenir de tels efforts et à y contribuer.